Concertation sur le projet Portes du vieux Montrouge, Péri - Ginoux - Gautier



Atelier citoyen consacré à l'animation du quartier 11 janvier 2021

La Ville mène actuellement une concertation afin de construire une vision partagée et enrichie du projet actuel. Trois ateliers citoyens ont été organisés. L'atelier citoyen du 11 janvier 2021 avait pour objectif d'aborder les questions liées à l'animation du quartier.

Étaient présents :

Etienne LENGEREAU, Maire de Montrouge
Patrice CARRE, Adjoint au Commerce, à l'Artisanat et aux accueils de Tourisme
Damien OBERLÉ, Directeur de la valorisation des Espaces publics et des Mobilités
Nathalie MELIN, Paysagiste Urbaniste Associée, La Compagnie du Paysage
Camille GENCO, Responsable du pôle Démocratie participative
Simon MAZAJCZYK et Iris DENIAU, Eker, Concertation et démarches participatives

L'atelier s'est déroulé en ligne, 12 personnes y ont participé.

Étienne LENGEREAU, Maire de Montrouge, a accueilli les participants. Il a rappelé les différents axes du projet dont un des objectifs est d'insuffler une nouvelle dynamique au sein de l'espace marchand du quartier grâce à une architecture plus contemporaine et des aménagements modulables permettant l'organisation d'animations. Cet atelier abordera les thématiques de l'animation du quartier (événements, services proposés) et de l'ambiance urbaine notamment aux entrées de la rue Gautier.

Simon MAZAJCZYK, animateur de l'atelier a présenté le déroulé de l'atelier, il a présenté les modalités techniques de participation et rappelé les principales étapes de la concertation.

1. RAPPEL DES GRANDS AXES PROPOSES POUR L'ANIMATION DU QUARTIER

Intervention de Patrice CARRE, Adjoint au Commerce, à l'Artisanat et aux accueils de Tourisme :

Dans ce projet, nous souhaitons créer une nouvelle dynamique commerciale. La demande de rénovation du quartier émane initialement des commerçants. La dynamique commerciale étant très liée au cadre urbain, la démarche implique une architecture plus contemporaine, des aménagements modulables permettant l'organisation d'animations ainsi qu'un travail sur les vitrines des commerces et les terrasses. Nous avons voté, avec le Conseil municipal, une charte pour l'esthétique urbaine qui sera appliquée dans ce quartier et, courant janvier, une réunion est prévue avec l'ensemble des commerces, le manager du commerce, l'agence d'architecture et de paysage en charge du projet et le CAUE du 92. Ce travail sur le cadre de vie et sur l'animation va permettre d'accompagner la requalification des commerces, ainsi que le développement de l'attractivité de la rue Théophile Gautier. Pour les animations, on pourra notamment s'appuyer sur l'association de quartier (actuellement en sommeil) et sur les riverains. Les animations pourraient être : un marché de noël, un marché des saveurs, un vide-greniers...

Intervention de Damien OBERLÉ, Directeur de la valorisation des Espaces publics et des Mobilités :

L'atelier de ce soir vient du constat qu'un espace public qui vit bien est un espace public qui est bien aménagé, qui est pensé de façon correcte et intelligente et surtout qui donne envie d'être parcouru, de s'y promener, de s'y reposer, d'y faire ses courses et de s'y rencontrer lors d'événements festifs ponctuels. L'objet de cet atelier

est donc d'identifier comment on va passer du temps dans ces espaces et avec quels objectifs, cela, afin que les aménagements soient compatibles avec les usages identifiés.

Le premier vecteur d'animation qui est le commerce a été bien identifié. Il fait l'objet d'une étude particulière et un dialogue avec les commerçants a été mis en place. Aujourd'hui nous souhaitons avoir vos propositions sur les animations. L'atelier est scindé en plusieurs temps :

- Les animations quotidiennes: celles que l'on trouve à différents moments de la semaine (en semaine, en prenant en compte les travailleurs qui s'ajoutent aux autres usagers ; le weekend avec les habitants des quartiers limitrophes, les enfants...)
- Les événements plus ponctuels : il faudra les définir ensemble et en évaluer la fréquence et la localisation.
- L'identité du quartier : Qu'est-ce qui est significatif et porteur de sens dans ce quartier pour vous ? Est-ce « la place Gautier » qui est l'espace emblématique ? Est-ce d'autres lieux qui ont d'autres fonctions... ?

Intervention de Nathalie MELIN, Paysagiste Urbaniste, Compagnie du Paysage :

Dans ce quartier, on a travaillé sur les continuités entre les espaces publics, les promenades urbaines de manière à requalifier l'espace public, redynamiser les commerces et offrir plus d'espace aux terrasses et plus généralement plus d'espaces d'agrément. On avait aussi l'idée de renforcer la ville jardin, de proposer une ville plus fertile, plus verte avec plus de nature. A travers la requalification des espaces publics très dominés par la voiture, on souhaite développer des espaces de convivialité.



Dans le projet, il y a des espaces publics plutôt fonctionnels, des rues avec des promenades plutôt linéaires et il y a des espaces publics emblématiques :

<u>La place Gabriel de Guerchy</u>: on propose un vrai travail de lissage sur l'espace public pour avoir un espace plus fonctionnel et plus unitaire qu'aujourd'hui. On souhaite faire disparaître au maximum les fonctionnements routiers et développer les terrasses, des espaces confortables avec des espaces de « salons d'accueil » qui permettraient de faire des pauses, de se rencontrer, d'avoir un espace de snacking le midi...

Nous avons fait la proposition de prolonger la rue Gautier par un « café truck ». Aujourd'hui on a du mal à l'identifier, la première vitrine de la rue Gautier c'est la banque la BNP. Il nous semble important de donner à voir qu'il se passe quelque chose dans la rue en mettant au premier plan quelque chose de plus vivant et d'ouvert.

<u>La place Aristide Briand</u> est un espace public qui révèle aussi la rue Gautier depuis l'ancienne N20. Aujourd'hui c'est un espace qui n'est pas très valorisé. On souhaite créer un espace plus unitaire et plus libre pour développer divers usages. On va requalifier la place avec les mêmes revêtements et matériaux qu'en centre-ville afin de créer une continuité. En parallèle, on essaye de limiter au maximum les fonctionnalités pour les commerces de manière à avoir un espace assez disponible. Cela permettra également de révéler cette rue et d'offrir des signaux d'appel vers la rue Gautier.

Il a été proposé de créer un sorte de kiosque ou un auvent, qui soit comme un signal un peu déporté qui vient étirer l'animation sur cette place. Ce kiosque pourrait être un relais colis, il pourrait offrir des services. Il s'agit de les affiner ensemble aujourd'hui.

<u>Rue Théophile Gautier</u>: il s'agit d'un réaménagement profond de cet espace public sur lequel on souhaite renforcer la promenade, le shopping... en revalorisant les espaces afin qu'ils soient plus apaisés et plus qualitatifs. Nous avons proposé d'équiper ces espaces de jardinières (car nous sommes sur une dalle). Ces jardinières permettent aussi de créer des assises.

La place Gautier est une place plutôt concentrée dans le tissu urbain avec moins de visibilité mais elle doit participer à l'animation de la rue et la dynamique commerciale de la rue Gautier. On propose de positionner des jardinières modulables que l'on peut transporter et déplacer. La place pourra être reconfigurée en fonction des animations potentielles (un marché de noël, un vide-greniers, des animations au fil des saisons, par exemple au printemps et en été on pourrait imaginer un marché « des saveurs »). En parallèle on propose des espaces « mutualisés » pour les terrasses où on peut venir prendre une pause déjeuner plus informelle. Il pourrait y avoir des vélos trucks qui vendent des produits artisanaux... On peut également imaginer des aménagements plus ambitieux : une petite patinoire en hiver, des cours de cuisine en rapport avec les restaurants....

2. ÉCHANGES AVEC LES PARTICIPANTS

Les participants se sont exprimés en direct et en ligne via une plateforme collaborative :

- En vert : Les réactions sur les points appréciés
- En jaune : Les idées et propositions
- En rouge : Les réactions sur les points du projet qui méritent des précisions ou posent problème.

2.1 Quels usages, quelles animations du quartier au quotidien?

> Retrouvez le tableau des participations en annexe

Pourrait-on avoir une ludothèque pour les enfants ou des espaces pour les enfants ?

La question des jeux pour enfants a été abordée lors de l'atelier 2 (sur le confort des espaces publics). Elle s'était posée en extérieur notamment. La question d'une ludothèque où des jeux peuvent être empruntés mais où l'on ne fait pas forcément les jeux sur place est une idée nouvelle que l'on va prendre en compte dans nos réflexions.

Est-ce que le projet est suivi par l'association des commerçants ? Le responsable du secteur doit avoir des idées pour redynamiser le quartier.

Oui, les commerçants font l'objet d'un dispositif de concertation en tant que tel. On a déjà organisé deux ateliers avec eux et il est prévu qu'on les voit encore au cours du mois de janvier et du mois de février pour prolonger ce travail.

Serait-il possible d'avoir un lieu où l'on peut se poser avec un ordinateur? Un espace de coworking par exemple avec des endroits pour travailler dans un cadre agréable et en extérieur.

C'est une idée d'usage intéressante. Les espaces sont pensés pour offrir une diversité d'usage et le mobilier permet ce type d'activité en extérieur. On pourrait également mettre des bornes wifi à disposition. Par ailleurs, dans le cadre des nouvelles implantations commerciales, il faut voir comment est-ce qu'on arrive à favoriser certaines implantations commerciales et répondrait à ce besoin.

J'habite ici et je suis retraitée avec des petits enfants. Le quartier est animé et traversé par les usagers ponctuels et les travailleurs mais si on compte le nombre d'appartements de résidents, le stock de

population est quand même considérable. Ce qui manque ce sont des endroits où on se croise de façon agréable. Il y a beaucoup d'enfants aux heures de sorties d'école et de petits enfants qui vont au jardin d'enfants. On ne peut pas faire l'impasse dans ces îlots d'habitations d'une toute petite zone pour les enfants.

Il serait bien de créer un petit espace de convivialité dans le jardin des oliviers plutôt que la rue passante. Ce serait bien de garder un endroit - qui peut se fermer la nuit - pour la convivialité de jour des habitants et pas une trop grande convivialité liée à la restauration car c'est quand même une source de nuisance considérable.

Je suis favorable aux endroits qui permettent aux gens de se mélanger de manière intergénérationnelle.

On est aujourd'hui dans une configuration particulière car de nombreux immeubles de bureaux sont vides (ils n'ont pas encore trouvé preneurs et font l'objet de travaux de rénovation relativement lourds). Ces travaux sont estimés à une durée d'environ 18 mois à 2 ans. On espère que d'ici deux ans ces immeubles de bureaux seront à nouveau commercialisés et occupés ce qui amènera aussi une chalandise d'employés plus importante qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Comment penser les différents moments d'animation du quartier? Est-ce un point sur lequel vous réfléchissez?

Oui, il y a des usages qui ne se font que le jour et d'autres qui ne se font que le soir. Il y a également des lieux pour accueillir des usages de jour et des lieux pour accueillir des usages nocturnes. La tranquillité publique des riverains a été très largement abordée dans le précèdent atelier. Il en ressort que les usages du quotidien doivent être localisés au bon endroit, en fonction des avantages qu'ils procurent et des nuisances qu'ils génèrent.

Il est important que la ville ait la maîtrise des pieds d'immeubles pour accompagner la diversité des commerces et développer le commerce de bouche et des commerces de qualité.

Monsieur Carré, Président de la société d'économie mixte (SEM) de la Ville indique qu'il y a des lieux dans Montrouge ou cela a été fait. Quand un promoteur construit un immeuble, la SEM achète le pieds d'immeuble. Dans le cas de la rue Gautier c'est particulier car les commerces appartiennent à des bailleurs privés. Si un local se vide, on peut inciter le bailleur à installer tel ou tel commerce mais on ne peut pas l'y obliger.

La Ville pourrait-elle être le locataire principal de ces baux et les sous-louer ? Car la qualité des commerces et un enjeu essentiel.

Il existe une procédure assez lourde qui permet de préempter les fonds de commerce et ensuite les céder aux commerçants. Cela avait été fait dans ce quartier avec un restaurant qui s'appelait La Fabrique. Cela implique que l'on définisse un périmètre de sauvegarde du commerce. Ce n'est que dans ce périmètre que la préemption est possible mais cela reste un dispositif complexe. Nous pouvons en revanche, inciter les bailleurs à favoriser certains commerces lorsqu'un local est vide. C'est ce que l'on fait d'ailleurs généralement dans toute la ville.

Il existe des lieux de convivialité dans Montrouge comme la fête des voisins dans le jardin des oliviers. C'est ponctuel et ce sont les riverains qui le demandent. Cela correspond à la dynamique que nous soutenons.

Concernant les marchés, nous avions installé à l'époque deux marchés : un qui avait lieu le mardi et un autre qui avait lieu le vendredi. A la demande de riverains -Il est vrai que ce n'était pas très qualitatif - on avait finalement supprimé celui du mardi puis celui du vendredi. Il faut donc y réfléchir avec les riverains et remettre un marché mais peut être plus qualitatif. Enfin, des ateliers de cuisine, c'est une très bonne idée.

Comment faire en sorte que le quartier soit vivant et animé le weekend ?

Monsieur Carré indique que cela se fera aussi grâce à l'impulsion des riverains et éventuellement des associations de quartier.

Je souhaite que l'on prenne en compte la question des livraisons des commerces.

C'est un élément qu'on est en train de construire avec les commerçants. La piste que nous avons c'est d'avoir des emplacements de livraison répartis sur toutes les rues passantes (Ginoux, Péri et Bouzerait).

La rue Gautier est un cas particulier. Il est vrai qu'aujourd'hui les livraisons ne sont pas assez encadrées. Nous envisageons d'autoriser à certains horaires les livraisons sur cette rue mais ensuite, le reste de la journée, de préserver cette rue de toute intrusion de véhicule, de façon à ce que la tranquillité soit assurée pour les piétons. On pourrait ouvrir aux livraisons le matin. Une fois que les tables sont dressées pour le service du midi il n'y aurait plus de véhicules qui entrent sauf cas exceptionnels (type déménagement, etc...). Le contrôle

d'accès serait relié à une entité type police municipale qui contrôlerait les entrées et les sorties à l'entrée côté nationale 20 et à la sortie côté place de Guerchy (la rue étant en sens unique).

Je souhaite que l'on conserve les oliviers réparties comme ils sont actuellement, d'autant qu'ils procurent de l'ombre. Par ailleurs les bancs pourraient rester en cœur d'ilots - un espace fermé la nuit - cela limitera les nuisances.

Les oliviers sont des essences qui supportent très bien les transplantations par ailleurs, nous devons prendre en compte les enjeux des nombreuses infiltrations du parking. Ces oliviers sont plantés sur une dalle de parking et si nous devions intervenir sur l'étanchéité, cela nécessitera obligatoirement leurs déplacements. Les études sont en cours.

Concernant les bancs, nous devons prendre en compte l'accessibilité de cette rue à tous les publics notamment les PMR. Les bancs sont un facteur d'inclusivité dans les espaces publics et notamment pour les personnes à moindre mobilité.

J'habite rue Gabriel Péri, j'ai 35 ans, je suis « un jeune cadre dynamique » comme on dit. Je suis très content que le projet aille dans le sens de plus de végétalisation. Sur le volet animation, j'aime bien aller rue Mouffetard ou à Bercy village. Il n'y a pas forcément énormément d'animation... C'est peut-être la qualité des commerces ... S'il n'y a que des choses de qualité médiocre, on n'a pas forcément envie d'y aller donc il ne faut pas forcément créer de l'animation... Vous prévoyez de faire des espèces de kiosques, ils pourraient accueillir des activités de type gastronomique, un peu « haut de gamme » ...

Monsieur Carré indique que la rénovation de cette place va en effet permettre de faire venir des commerces de qualité.

2.2 Quelles festivités, évènements périodiques ?

Dans cette partie de l'atelier, il s'agit d'identifier les types d'animations qui pourraient exister, d'évaluer l'espace nécessaire à ces activités, de s'assurer de la possibilité de les mettre en place et de les localiser. Par exemple, si la place Gautier ne semble pas idéale pour accueillir le vide-greniers, on peut le reporter sur la contre-allée de la RD, Avenue Aristide Briand (elle sera en partie piétonnisée), ou au niveau de la place qu'on a appelé « Briand » - c'est à dire l'angle des rues Gabriel Péri et Aristide Briand - qui sera aménagée sans la voie qui coupe l'ensemble de l'espace aujourd'hui.

> Retrouvez le tableau des participations en annexe

L'évènement « inspiration végétale » qui a lieu tous les ans à Montrouge pourrait-il être étendu sur ces secteurs ?

Monsieur Carré indique que c'est un événement qui nécessite beaucoup d'espace donc cela semble compliqué.

En revanche un dispositif plus petit et selon le même concept pourrait être envisagé.

L'évènement est récent, si l'on dilue trop cette action dans la ville, elle risque d'être moins lisible, moins visible et moins fréquentée donc moins attractive. Peut-être faut-il attendre que l'évènement ait plus d'ancienneté.

Pourrait-il y avoir des expositions artistiques ou des expositions éphémères ? Les expositions photos sur les grilles du jardin du Luxembourg donnent envie d'aller se promener et ce grâce à la qualité des photos.

Tout dépend des fonctionnalités et des dimensionnements mais cela pourrait être possible. La Ville va y réfléchir.

Serait-il possible que les ateliers de poterie, de dessin ... qui existent à Montrouge, puissent être proposés dans les commerces, pour l'animation ?

Il y a peu de leviers d'action directs sur les commerces mais on peut imaginer des espaces d'expositions intégrés aux kiosques par exemple. La Ville va y réfléchir.

L'ensemble des commerçants va être sollicité. La Ville va leur proposer de les accompagner dans la rénovation des vitrines de façon à ce que les locaux soient les plus performants possibles.

L'aménagement des espaces publics peut aussi inciter les commerçants à se remettre à niveau.

Quelques points de vigilance identifiés par les participants :

• Pas de marché aux vêtements

• Bien communiquer sur les évènements pour qu'on ne passe pas à côté.

2.3 L'identité du quartier

Le quartier a eu cette appellation, à un moment donné, de « Carrousel gourmand ». Il n'est pas certain aujourd'hui que cette appellation fasse sens pour tout un chacun or outre la rénovation du quartier, il devra à terme être bien identifiable. Quel élément distinctif permet de nommer cet espace commerçant ? Est-ce que « Gautier » est le plus significatif ? Est-ce qu'autre chose qui le caractérise ?

Sur la plateforme, une majorité de participants indique ne pas utiliser le terme « Carrousel gourmand ».

Remarques des participants :

- Aujourd'hui, quand je vois le Carrousel gourmand avec des fastfood je suis un peu interloquée. Il
 n'y a pratiquement que de la restauration sur la place... il y a un petit peu de bien-être mais il n'y a
 pas de culture ce qui serait bien.
- J'aimerais avoir un repère ou une plaque qui indique le nom de cette rue. La signalétique dans la rue pourrait aider à se repérer.
 - Dans le projet, il a été choisi de limiter la signalétique pour ne pas surcharger l'espace mais cela peut être réintégré.
- Est-ce que l'on peut conserver la référence à l'écrivain Théophile Gautier et mettre certaines de ses citations ... ?
 - Cela peut être mis en place.
- Quand je pense à ce quartier, je ne pense pas à une rue, mais plutôt à un cœur d'ilot, c'est une espèce d'entre-deux.
- Si je dois donner un rendez-vous à quelqu'un... je dis : « la rue piétonne sombre », « la place moche », « la place », je désigne un commerce.
 - Le terme de « passage » pourrait donc être plus adapté que celui de rue.
- On pourrait avoir des lumières qui marquent l'entrée de la rue ? Le passage pourrait-il être couvert ?

Nous ne pouvons pas car le passage doit préserver les accès pompiers.

4. PROCHAINS RENDEZ-VOUS

La concertation en ligne :

- Le site : 92120.fr
- La boîte à idées permettra d'accueillir les contributions.

La concertation hors ligne :

- Appeler la permanence téléphonique au : 01 46 12 76 72
- Déposer vos questions, remarques et contributions dans l'urne prévue à cet effet

à l'accueil de l'Hôtel de Ville

Calendrier du projet et de la concertation

- Novembre et décembre : dialogue avec les commerçants
- Décembre-janvier : les ateliers
- Jusqu'à fin janvier : vos contributions sur le site de la Ville et à l'accueil de l'Hôtel de Ville
- Janvier/février : études techniques phase avant-projet

- Mars: bilan de la concertation et présentation du projet enrichi
- 2021 : sélection des entreprises et phasage des travaux
- Fin 2021 : début des travaux

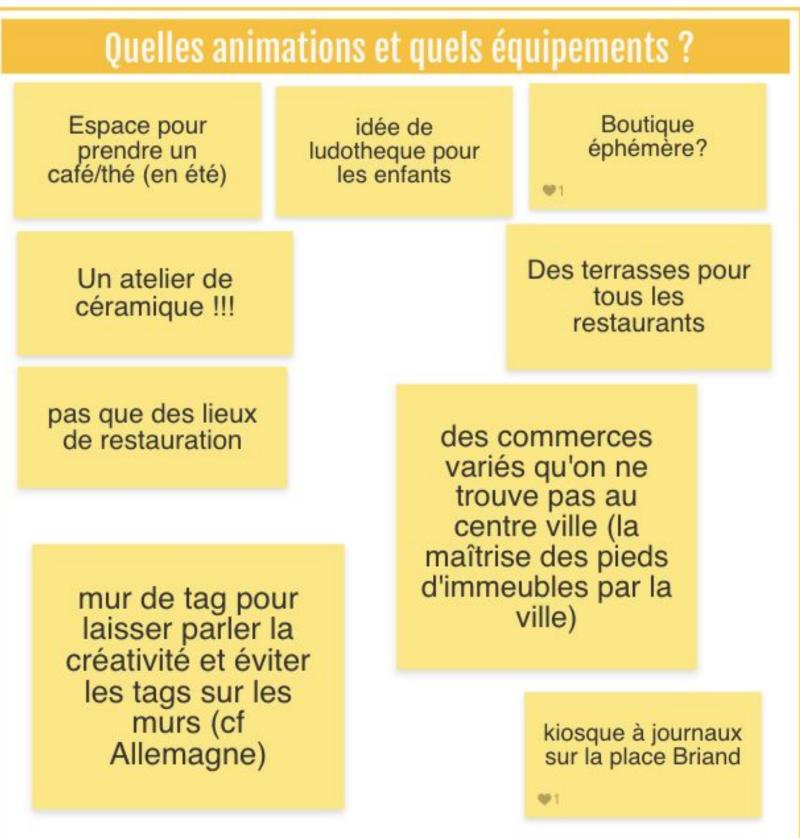


Donnez votre avis!



QUELS USAGES, QUELS ANIMATIONS DU QUARTIER AU QUOTIDIEN?













Donnez votre avis!



QUELLES FESTIVITÉS ET QUELS ÉVÉNEMENTS PONCTUELS?



